

DÉCLARATION DE CONTAMINATION

Équipements et composants du système de vide

ATTENTION ! Cette déclaration de contamination doit être correctement complétée et jointe à tous les équipements et composants du système de vide qui nous sont renvoyés à des fins de réparation ou d'entretien. **Le fait de ne pas compléter cette déclaration entraînera un retard.** Cette déclaration doit être complétée et signée uniquement par du personnel autorisé et qualifié !

1. DONNÉES DE LA POMPE À VIDE/L'ÉQUIPEMENT

Type/modèle
Numéro de série
N° de référence client
Huile utilisée
Procédé/application

2. VEUILLEZ INDIQUER LA RAISON DU RETOUR

Réclamation	Réparation	Échange
Location	Rachat	
Les entrées, sorties et orifices de gaz (protection, purge, dilution) ont-ils été obturés par des brides métalliques ?		
	Oui	Non

3. CONTAMINATION DE L'ÉQUIPEMENT

Corrosive	Explosive	Toxique	Radioactive
Biologiquement active	L'équipement est opérationnel		Autres substances

Les dispositifs contaminés doivent être expédiés conformément aux lois en cours sur le transport et être obturés par des brides métalliques !

4. SUBSTANCES NOCIVES ET PRODUITS DE RÉACTION DANGEREUX QUI ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC LE DISPOSITIF

Acide acétique	Tétrachlorure de carbone (CCl ₄)	Acide chlorhydrique (HCl)	Ozone (O ₃)
Acétone	Chlorine	Alcool isopropylique	Hexafluorure de soufre (SF ₆)
Acétonitrile	Dichlorométhane	Méthanol	Orthosilicate de tétraéthyle (TEOS)
Air	Éther diisopropylique	Butanone	Tétrafluorométhane (CF ₄)
Ammoniac (NH ₃)	Diméthylsulfoxyde (DMSO)	Méthylisobutylcétone	Tétrahydrofurane
Argon (Ar) éthanol	Éthanol	Méthyl tert-butyl éther	Toluène
Arsenic (As)	Acétate d'éthyle	Azote (N ₂)	Trifluorométhane (CHF ₃)
Arsine (AsH ₃)	Éthylène/propylène glycol	Trifluorure d'azote (NF ₃)	Triméthylborane (B(CH ₃) ₃)
Éther de pétrole	Hexane	Protoxyde d'azote (N ₂ O)	
Trifluorure de bore (BF ₃)	Bromure d'hydrogène (HBr)	Oxygène (O ₂)	

Autre (veuillez compléter les produits chimiques et substances sur la page d'annexe s'ils ne sont pas énumérés)

Nécessite un équipement de protection (main, yeux, corps)	Le dispositif a été correctement rincé
Le nettoyage à l'eau ou à la vapeur est sans danger	La pompe à vide a été rincée, indiquez le nom de la substance utilisée (y compris SDS) :
Les pièces à mettre au rebut peuvent être éliminées sans danger	

Le dispositif a été décontaminé et/ou est exempt de tout danger Oui Non

Décrivez les mesure de décontamination déjà prises :

Si un dispositif n'a pas été sécurisé, l'approbation préalable de la société destinataire est obligatoire avant l'expédition.

5. DÉCLARATION

Je certifie par la présente, après vérification, que toutes les déclarations dans ce formulaire sont correctes et complètes. L'envoi des dispositifs contaminés sera effectué conformément aux règles juridiques.

Société	Téléphone	Nom
Adresse	Fax	
Code postal, ville	Adresse électronique	

Date, signature juridiquement contraignante, cachet de la société/l'institut

